ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

engagés

Question écrite n° 62583

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les engagés dans l'armée. Il souhaiterait connaître l'évolution du nombre d'engagés dans l'armée depuis 1989 jusqu'à ce jour.

Texte de la réponse

L'évolution des effectifs réalisés de militaires du rang engagés dans les armées (terre, marine nationale et air) et les services interarmées (service de santé et service des essences des armées), depuis 1989, figure dans le tableau ci-dessous :

	NOMBRE DE MILITAIRES du rang engagés
1989	45 267
1990	43 623
1991	43 371
1992	43 424
1993	43 589
1994	41 835
1995	41 109
1996	40 383
1997	47 355
1998	60 022
1999	68 504
2000	75 398
2001	82 893

2002	91 242
2003	93 455
2004	95 693
2005	95 651
2006	95 427
2007	93 426
2008	93 117
2009	92 735

Entre 1989 et 2009, le nombre de militaires du rang engagés a plus que doublé, cette augmentation, concentrée sur la période 1997-2004, résultant de la mise en oeuvre de la professionnalisation des armées, décidée en 1996. Depuis 2005, les effectifs sont en légère diminution du fait des contraintes budgétaires et de la réorganisation de la défense engagée en 2008 sur la base des conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale et de la réforme de l'État décidée par le Président de la République et le Premier ministre.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62583
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 novembre 2009, page 10329
Réponse publiée le : 29 décembre 2009, page 12492